

RÉSUMÉ DES NORMES ET DES EXIGENCES TRAVAILLEUR AUTOCHTONE CERTIFIÉ EN BIEN-ÊTRE ET EN TOXICOMANIE (CIWAW)

L'éducation	Achèvement d'une études secondaires ou d'autres études à un niveau supérieur dans le domaine d'aide, avec une formation / éducation formelle ou informelle intégrée ou supplémentaire en toxicomanie OU un portefeuille de formation (formelle ou informelle) qui reflète les exigences de cette certification.	HEURES
Expérience	Un (1) an minimum d'expérience ou de pratique d'aide dans les services de soutien direct d'aide et de counseling aux clients touchés par des dépendances ou des problèmes de bien-être mental. et qui peut être accumulé de la manière suivante : <ul style="list-style-type: none"> • Expérience de travail rémunéré dans l'emploi actuel et antérieur fournissant des services similaires à l'emploi actuel • Expérience acquise au moyen d'un stage, d'un stage ou d'un placement, entrepris dans le cadre d'un programme d'études • Expérience avérée en tant que bénévole, offrant des services similaires à l'emploi actuel (jusqu'à un maximum de 100 heures) Veuillez noter que cette certification n'est pas disponible pour les postes administratifs	2000
L'éducation ou Formation 350 heures minimum	Connaissances et compétences de base en matière de bien-être et de toxicomanie	120
	Connaissances et compétences en matière de counseling	40
	Connaissances et compétences générales à l'appui de la pratique professionnelle	40
	Connaissances et compétences culturelles	40
	Connaissance des fonctions de base d'un travailleur en bien-être et en toxicomanie (EICSA)	80
	Connaissances et compétences connexes – dépendances et bien-être mental	30
Superviseurs Évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissances de base sur les dépendances et le bien-être mental • Connaissances connexes sur les dépendances et le bien-être mental • Connaissances générales • Connaissances et compétences dans les fonctions de base d'un CIWAW 	70%
	<p style="text-align: center;">Compétences culturelles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaissance des approches de guérison culturelle en matière de toxicomanie et de bien-être mental <p style="text-align: center;">Intégrité professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Attitude professionnelle • Conduite professionnelle 	80%
Stage	Certaines heures de formation dans les fonctions de base peuvent être comptées (doit soumettre un rapport de stage)	
Connaissances et compétences de base en matière de bien-être et de toxicomanie		120 h
Introduction à la santé mentale		10
Concepts autochtones de bien-être et d' enjeux mentaux*		10
Introduction à la dépendance aux substances (alcool, solvants, drogues, y compris les médicaments d'ordonnance)		20
Introduction aux dépendances aux processus et aux comportements		10
Répercussions des dépendances sur la famille		10
Approches de traitement de la toxicomanie		10
Pharmacologie		10
Stratégies de prévention de la toxicomanie		10
Développement humain tout au long de la vie		10
L'éthique		10
Autosoins, santé et bien-être		10
Connaissances et compétences en matière de counseling		40 h
• Tête-à-tête, groupe, couple, jeunes, counseling familial		20
• Processus de counseling		10
• Théories du counseling		10

Connaissances et compétences à l'appui de la pratique professionnelle		40 heures
• La communication		25
• Techniques d'entrevue		7
• Gestion des conflits (résolution/médiation)		3
• Sécurité des clients		5
Connaissances et compétences culturelles		40 heures
Connaissances culturelles ou traditionnelles sur des sujets propres à la culture et/ou à l'histoire autochtones, acquises dans le cadre d'une formation formelle ou informelle ou d'activités menées dans le contexte du travail avec un client ou du traitement d'un client, y compris les connaissances et la capacité de communiquer avec les clients dans une langue autochtone		20
Questions relatives aux pensionnats indiens et/ou décolonisation		10
Scoop des années soixante		5
Principe de Jordan		5
Connaissance des fonctions de base d'un CIWAW		80 heures
• Dépistage		5
• Admission		5
• Évaluation		7
• Orientation client		5
• Planification du traitement		7
• Renforcement des connaissances		7
• Gestion de cas		7
• Renvoi		10
• Gestion de crise		7
• Rapports et tenue de dossiers		10
• Travail d'équipe		10
Connaissances et compétences connexes - Toxicomanies et bien-être mental (liste non exhaustive)		30 heures
• Minimum de 1 heure dans une matière donnée (une preuve d'éducation / formation est requise)		
<ul style="list-style-type: none"> • Travail de deuil • ETCAF • Le suicide • La dépression • Traumatisme • TSPT • VIH/sida • MST • Santé mentale • Troubles concomitants • Une alimentation saine • Médicaments indigènes • Roue de médecine • Épuisement professionnel • Autosoins et bien-être • Résilience 	<ul style="list-style-type: none"> • Formes de dépendances • Drogues/substances spécifiques • Épidémiologie des dépendances • Prévention des rechutes • Troubles concomitants • Questions LGBT • Modes de vie traditionnels autochtones • Guérison holistique • Harcèlement en milieu de travail • Violence familiale • Violence latérale • Gentillesse latérale • Des pratiques parentales saines • Enseignements traditionnels • Intelligence émotionnelle • Sujets de coaching de vie 	<ul style="list-style-type: none"> • Pratiques de guérison traditionnelles autochtones • Guérison et humour • Guérir à travers des chansons • Guérison par l'artisanat traditionnel • Guérison sur la terre • Raconter des histoires • Jeux traditionnels • Aliments du pays • Art traditionnel • Décolonisation • Dépendance au jeu • Dépendance à Internet • Dépendance sexuelle • Dépendance à l'alcool et diabète • La dépendance et le cerveau

REMARQUE : ÉDUCATION/FORMATION

Les heures de formation requises peuvent être acquises dans le cadre de programmes d'enseignement universitaire ou collégial, d'une formation informelle offerte par un éventail de fournisseurs de formation, y compris des formateurs indépendants. Cette formation peut être offerte dans une variété de formats (programmes, cours, ateliers, séminaires, webinaires) et de lieux (cours, à l'interne, en ligne, conférences). CAAPDC accepte également les heures de formation acquises par d'autres formes d'apprentissage et de formation. Toutes les heures de formation doivent être appuyées par une preuve de présence ou d'achèvement.

Cela comprend les transcriptions, les certificats et les affidavits/déclarations de personnes qualifiées. Les certificats doivent clairement porter le nom du fournisseur, le titre de la formation, le nombre d'heures, la ou les dates de formation et la signature du fournisseur/formateur.

Les déclarations/affidavits doivent être écrits sur du papier à en-tête de l'employeur, inclure le titre de la formation, le nombre d'heures, la ou les dates de formation et la signature du fournisseur ou du formateur et porter le nom de la personne qualifiée, sa signature et ses coordonnées téléphoniques ou autres.